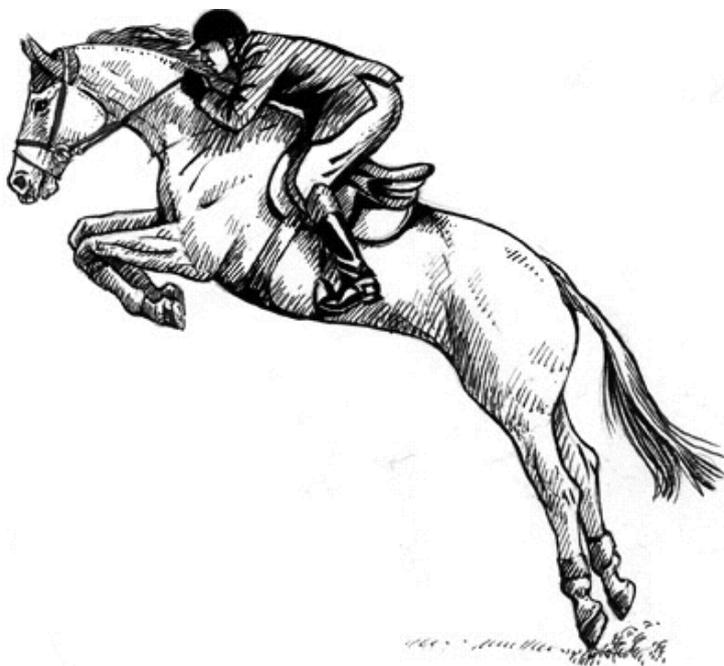


LE CSO

Doubles poneys

**CONCOURS DE SAUT
D'OBSTACLES**



PONEY CLUB DE MONTECLIN

Route de Versailles CD53

91570 BIEVRES

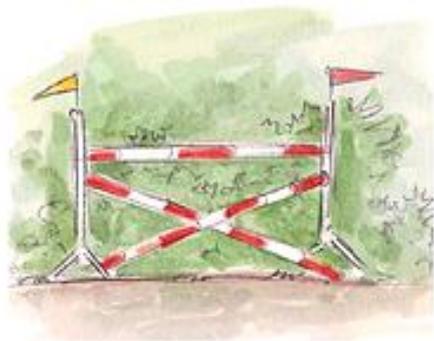
01 60 19 02 13

monteclin@orange.fr

LE CSO

CONCOURS DE SAUT D'OBSTACLES

LE CSO, EN BREF :



Le saut d'obstacle consiste à enchaîner un parcours d'obstacles sans commettre de faute. Les épreuves sont destinées à démontrer chez le cheval sa franchise, sa puissance, son adresse, sa rapidité et son respect de l'obstacle et chez le concurrent, la qualité de son équitation.



HORAIRES ET TARIFS DES ENTRAÎNEMENTS

1 cours spécifique à la discipline,
en plus du cours classique :

| Reprise *Cours non rattrapable | TOTAL Par appel | Droit d'accès aux installations sportives | Forfait enseignement |
|--------------------------------------|--------------------|--|----------------------|
| Mardi 19h30 | 174€ | 111€ | 63€ |

ENGAGEMENTS :

- Participer au cours Compétition
- Participer à une journée de stage afin de valider le galop requis pour la participation de l'enfant dans la discipline
- Participer aux concours ; entre 7 et 10 dans l'année
 - Participer au stage de perfectionnement :
Vacances de Noël, du 26 au 30 décembre 2020 à Lamotte Beuvron
- Participer aux Championnats de France à Lamotte Beuvron du 10 au 17 juillet 2021



Partie à
rapporter signée
à l'accueil du club

TARIFS DES SORTIES EN CONCOURS

| CSO | 1 Participation | | 2 Participations | | 3 Participations | |
|--|---|------------------------|---|------------------------|---|------------------------|
| | Concours à Brimbosport | Concours à l'extérieur | Concours à Brimbosport | Concours à l'extérieur | Concours à Brimbosport | Concours à l'extérieur |
| Part variable (engagement) | Prix variable selon l'organisateur +20€ | | Prix variable selon l'organisateur +20€*2 | | Prix variable selon l'organisateur +20€*3 | |
| +PART FIXE | 53€ | 56€ | 70€ | 74€ | 80€ | 85€ |
| <i>Droit d'accès aux installations sportives</i> | 34€ | /€ | 45€ | /€ | 51€ | /€ |
| <i>Forfait enseignement</i> | 19€ | 56€ | 25€ | 74€ | 29€ | 85€ |

CALENDRIER DES CONCOURS :

Avant programme pour l'année 2020, sous réserve de modifications (Un second calendrier vous sera communiqué début 2021)

🇫🇷 Le 18/10 : La Carrière De la Vallée (LCV)
🇫🇷 Le 13/12 : LCV

CHAMPIONNATS DE FRANCE :

A Lamotte Beuvron, du 10 au 17 juillet 2021. Prévoir environ 570€
(Non compris trajet, hébergement et nourriture des cavaliers)

MATERIEL :

* A confirmer avec le coach

| Cavalier | Cheval | Transport et soins |
|---|--|--|
| Bombe + Bottes Toque du club Pantalon blanc Polo du club | Tapis du club Guêtres + protèges boulets Martingale à anneaux* | Matériel de pansage Peigne* et ciseaux courbes* |

Je soussigné(e)..... atteste avoir pris connaissance du présent document et en accepte l'intégralité.

Je m'engage donc à inscrire mon fils/ma fille en cours compétition CSO pour l'année 2020/2021.

Le

Signature

CONTRAT CONCOURS

A DESTINATION DES PARENTS DE CAVALIERS MINEURS ET DES CAVALIERS MAJEURS

Je m'engage à:

1. Fournir les pièces administratives, à l'accueil, ou par mail accueil-monteclin@orange.fr :
 - + Fiche de pension complète et contrat signé joint => avant le dimanche 4 octobre 2020
 - + Certificat médical et autorisation parentale joint => avant le dimanche 4 octobre 2020
2. Inscrire mon enfant pour l'année, sauf blessure ou déménagement et **sur une seule discipline**.
3. Participer :
 - + A tous les entraînements et concours ;
 - + Au stage de préparation : Vacances de Noël, du 26 au 30 décembre 2020 à Lamotte Beuvron
 - + Et aux Championnats de France à Lamotte Beuvron du 10 au 17 juillet 2021

Aucun désistement ne sera possible sauf cas de force majeure. Dans ce cas il convient de prévenir l'accueil, par écrit ou mail uniquement, au moins **10 jours ouvrés avant le concours**. Aucune information transmise à l'oral ou au moniteur ne sera prise en compte. A défaut les frais engagés ne pourront être remboursés.

4. Etre disponible pour être / emmener mon enfant sur les lieux de concours, les dimanches, parfois très tôt. Mais aussi la veille du concours pour la préparation des poneys et du camion, ainsi qu'au débarquement le soir du concours. Un planning de concours est donné en début d'année pour les concours jusqu'à Décembre, puis un second planning de Janvier aux Championnats de France. Les dates sont données sous réserve de modification.

5. Me libérer de mes obligations, moi ou une personne de confiance, une semaine en Juillet 2021 pour permettre la participation de mon enfant aux Championnats de France.
Le club se réserve le droit de modifier les épreuves initialement prévues en fonction des qualifications et des compétences individuelles et collectives.

6. Solder les concours au plus tard une semaine avant leur date. Tout concours non soldé bloquera les engagements suivants.

7. Avoir le Galop minimum requis pour la pratique de la discipline ; au besoin en le passant sur une des journées proposées.

8. M'engage à participer aux compétitions organisées par la FFE uniquement sous les couleurs Brimbo-Sport pour l'année 2020-2021.

Enfin j'adhère au projet sportif du club, et plus largement celui de la FFE. J'encourage mon équipe ou celle de mon enfant et mon club, et diffuse des valeurs positives.

Je soussigné(e).....atteste avoir pris connaissance du présent document et en accepter l'intégralité. Je m'engage donc à inscrire mon fils/ma filleen cours compétition de CSO pour l'année 2020/2021

Signature des parents